



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 4 avril 2024

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie dans les locaux de la Dreal Normandie à Caen le 4 avril 2024, en présence de :

- ◆ Mme Corinne ETAIX, présidente ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, membre ;
- ◆ M. Christophe MINIER, membre associé ;
- ◆ Mme Sophie RAOUS, membre associé ;
- ◆ M. Arnaud ZIMMERMANN, membre.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 17 août 2023 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

Décision cas par cas :

- 5294 - Modification du zonage d'assainissement du territoire de la communauté d'agglomération du Mont-Saint-Michel Normandie, délégation attribuée à M. Olivier MAQUAIRE, avec échéance au 27 avril 2024.

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
la présidente

Signé

Corinne ETAIX